

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**els flow**

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: 02

Page 1 de 5

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

els flow

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Saremco Dental AG	
Rue:	Gewerbestrasse 4	
Lieu:	CH-9445 Rebstein	
Téléphone:	+41 71 775 80 90	Téléfax: +41 71 775 80 99
e-mail:	info@saremco.ch	
Interlocuteur:	Dr. Christoph Evers	Téléphone: +41 71 775 80 60
e-mail:	Christoph.evers@saremco.ch	
Internet:	www.saremco.ch	
Service responsable:	Vigilance	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** CH: 145  
 Ausland: +41 44 251 51 51

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger: Xi - Irritant  
 Phrases R:  
 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
 Risque de lésions oculaires graves.  
 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Classification SGH**

Catégories de danger:  
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1  
 Mentions de danger:  
 Provoque des lésions oculaires graves.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Mention d'avertissement: Danger

**Mentions de danger**

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**els flow**

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: 02

Page 2 de 5

**Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
	ethox. BisGMA	25 - < 30 %
41637-38-1	Xi - Irritant R36/37/38-43	
216-367-7	BISPHENOL A GLYCEROLATE DIMETHACRYLATE	20 - < 25 %
1565-94-2	Xi - Irritant R41-43	
	Eye Dam. 1; H318	
233-814-1	dl-Bornan-2,3-dion	< 0.1 %
10373-78-1	Xi - Irritant R36/37/38	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2A; H315 H319	
	Iron Oxide black	< 0.1 %
1317-61-9		
215-168-2	Diiron Trioxide Red	< 0.1 %
1309-37-1	Xi - Irritant R36/37/38	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2A, STOT SE 3; H315 H319 H335	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit lui-même n'est pas combustible.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## els flow

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: 02

Page 3 de 5

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1309-37-1	Fer (trioxyde de di-, fumées), en Fe	-	5		VME (8 h)	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: visqueux  
Couleur:  
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

#### Modification d'état

Point d'éclair: 110 °C  
Teneur en solvant: 0.01 %, Water: 0.18 %

### 9.2. Autres informations

Teneur en solide: 51.37 %

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.2. Stabilité chimique

Photosensibilité.

### 10.4. Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## els flow

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: 02

Page 4 de 5

### Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
1317-61-9	Iron Oxide black				
	par voie orale	DL50	> 5000 mg/kg	Rat	

### Irritation et corrosivité

Irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves. En cas d'inhalation: Irritation des poumons.  
Toux. dyspnée. Contact avec la peau: Irritant.

### Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source
1317-61-9	Iron Oxide black					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 1000 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	

### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

#### Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### Transport maritime (IMDG)

#### Autres informations utiles (Transport maritime)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### Transport aérien (ICAO)

#### Autres informations utiles (Transport aérien)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

## SECTION 15: Informations réglementaires

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**els flow**

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: 02

Page 5 de 5

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): 0.006 %

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

**SECTION 16: Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3**

- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
41 Risque de lésions oculaires graves.  
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3**

- H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*